

Etude des critères de sélection des projets de création de la BTS : cas des diplômés de l'Université

Aïda JAOUA

Doctorante

Université de Reims Champagne Ardennes & Université de Sfax

jaoua_aida@yahoo.fr

Résumé

Cette étude s'inscrit dans une approche institutionnelle d'incitation à la création d'entreprises. Le travail a pour but d'examiner une institution d'appui et de financement des entrepreneurs en Tunisie. Il s'agit de la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS). L'objectif de cette étude est d'identifier les critères que cette institution considère pour financer et appuyer les projets de création.

Considérant l'hypothèse d'influence du milieu sur le processus de création d'entreprises et éventuellement sur l'appréciation des demandes de crédit reçues par la BTS, le travail s'est focalisé sur l'étude d'une catégorie spécifique des entrepreneurs, celle des diplômés de l'enseignement supérieur qui ont déposé leurs demandes de crédit auprès de la BTS de Sfax. L'étude a été menée par une étude documentaire en vue d'identifier la politique de cette banque, son fonctionnement et son champ d'intervention. Cette étape permet d'identifier les critères de sélection *explicites* de la BTS clairement annoncés dans la documentation officielle.

Pour identifier les pratiques réelles de sélection des projets de création, on fait recours à l'examen de certains dossiers de crédits déposés auprès de la banque. L'analyse s'est faite sur la base de 381 dossiers de crédits appartenant à des diplômés de l'Université évalués par la BTS de Sfax dont 247 ont été acceptés et 134 rejetés.

La comparaison des dossiers acceptés par rapport à ceux qui sont rejetés montre que l'octroi des crédits par la BTS varie selon plusieurs critères qui ne sont pas nécessairement formalisés et annoncés dans la documentation juridique de la BTS. Il s'agit des critères *implicites*. L'analyse montre que la BTS de Sfax adopte des critères propres à l'entrepreneur tels que son âge, son genre, sa formation et sa catégorie sociale. D'autres critères sont liés au projet. Il s'agit du potentiel du projet, de sa localisation géographique et de son secteur d'activité.

Les résultats obtenus permettent de fournir aux responsables de la BTS un outil révisé de ses activités. Ces résultats permettent également de sensibiliser les diplômés de l'enseignement

supérieur aux critères d'évaluation de la BTS. Ce travail permet aussi de positionner la BTS par rapport à d'autres institutions de Microfinance dans des contextes différents.

Etude des critères de sélection des projets de création de la BTS : cas des diplômés de l'Université

Depuis quelques années, les petites entreprises sont devenues la source principale de création de nouveaux emplois (Lasch & al, 2004).

La Tunisie s'inscrit dans ce schéma par le nombre d'emplois créés directement par des projets de PME. En effet, 60.000 projets (PME) financés par la Banque Tunisienne de Solidarité "BTS" ont permis de créer, depuis 1998 jusqu'à 2002, 86.000 emplois (Naïja, 2001).

Compte tenu de ce témoignage en chiffre, l'entrepreneuriat est devenue la préoccupation locale, régionale et nationale du pays.

Cependant, le nombre de créations en Tunisie est encore insuffisant pour parler de "routine".

En fait, les gens ne sont pas attirés par une carrière entrepreneuriale (Lasch & al, 2004). Ils trouvent probablement de multiples obstacles pour créer.

D'autant plus que certains auteurs (Balenghien, 1994 ; Boissin, Castagnos et Deschamps, 2003 ; Ranaïvo, 2004) trouvent que le frein majeur lié à l'entrepreneuriat est le capital financier.

Pendant la phase de démarrage, les besoins de l'entrepreneur sont essentiellement jugés d'ordre financier. Pour cela, l'entrepreneur fait surtout recours à des fonds personnels ou ceux provenant de connaissances et dans une moindre mesure des institutions bancaires.

En fait, peu d'établissements financiers acceptent de fournir à l'entreprise le capital nécessaire au soutien de son démarrage. A cette étape, les investisseurs ne disposent pas de visibilité concernant la rentabilité et la pérennité de l'entreprise.

La fragilité de la population étudiée et l'intensité des contraintes et des pressions de l'environnement exigent une attention particulière de la part des autres acteurs (Mezhoudi, 2004). Cet auteur montre le rôle grandissant de ces acteurs (l'Etat, la famille, la société locale et les institutions financières) dans l'accompagnement des créateurs et l'amplification de la dynamique entrepreneuriale.

Pour s'appuyer sur une culture entrepreneuriale, ceci suppose l'examen des problèmes de financement de la création.

Dans un souci de favoriser l'esprit entrepreneurial chez les jeunes, l'Etat tunisien a répondu aux besoins de ceux-ci par des mesures économiques et des actions en termes d'accompagnement et de financement en mettant à la disposition de ces jeunes créateurs des structures procurant des ressources et des moyens ou même des conseils ou des sensibilisations (des réglementations en faveur de l'emploi, une agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant, des nouvelles mesures présidentielles d'encouragement à l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur en novembre 2003, etc.).

De la sorte, l'Etat a mené en concertation avec le système bancaire une réflexion sur la possibilité de mise en place d'un système ou d'une structure de soutien pouvant profiter aux jeunes créateurs. Ce système laisse apparaître une structure d'offre de plus en plus concurrentielle. Cette structure est une organisation qui définit un espace de soutien en termes de conseil et de financement pour des porteurs de projets rentables. Elle vient répondre à un nouveau besoin à savoir la procuration des ressources nécessaires à la création d'entreprises, donner un nouvel élan à la concrétisation des initiatives et susciter une plus grande participation de tous les acteurs pour un développement de base (Note relative à la politique d'intervention de la BTS, 1998).

Cet organisme est la Banque Tunisienne de Solidarité "BTS". Cette banque constitue l'expérience clé qui peut être étudiée en Tunisie, car en plus des crédits octroyés, elle présente l'avantage de conditionner la viabilité et la survie des projets financés à travers l'évaluation des dossiers proposés. La BTS peut être considérée comme une solution répondant aux problèmes financiers des jeunes entrepreneurs. Il est alors nécessaire de s'arrêter sur cette structure et d'examiner son fonctionnement.

La recherche explore ainsi les documents administratifs et les rapports de la BTS afin de préciser son fonctionnement, sa politique et sa clientèle. Les résultats de cette exploration documentaire et celle du terrain conduisent à identifier les critères explicites et implicites d'évaluation des projets des diplômés de l'enseignement supérieur. Les critères retenus dans cette recherche sont confortés par un retour à la littérature sur les critères adoptés par d'autres institutions de financement des entrepreneurs. Ce travail permet de construire une grille de comparaison de l'institution étudiée par rapport à d'autres institutions dans des contextes différents.

1 La BTS : une institution d'incitation à la création d'entreprises en Tunisie

Dans un souci de concilier l'économique et le social, la BTS a été fondée en 1997 pour assurer une mission principale, à savoir le financement de la création de nouveaux projets.

Elle finance aussi les projets existants en liant, à chaque fois que cela est accompagné par la création de nouveaux emplois (Note relative à la politique d'intervention de la BTS, 1998).

La BTS est la première banque en Tunisie dédiée exclusivement au micro financement (Mannai, 2005). C'est une structure appropriée d'aide à la création d'entreprises. D'après Albert, Fayolle et Marion (1994), l'un des axes majeurs d'une structure d'aide à la création est l'appui financier destiné à pallier la relative faiblesse en fonds propres ou en financements de certains projets entrepreneuriaux.

C'est aussi une institution de Microfinance. La Microfinance est reconnue comme un outil d'aide à l'insertion socio économique par l'auto emploi des catégories de population les plus démunies (Manai, 2005). Il se trouve que les entrepreneurs, plus particulièrement les diplômés de l'enseignement supérieur constituent une cible de la Microfinance (Ferraton et Vallat, 2004 ; Guerin, 2005 ; Manai, 2005 ; Vincent, 2005 ; Yunus, 2006). Ces auteurs se sont interrogés sur l'efficacité de ces institutions. Celles-ci sont demandées de gérer un paradoxe. Il s'agit d'accomplir une mission sociale tout en préservant un équilibre financier. D'autant plus que ce type d'institutions subisse des pressions normatives qui émanent de l'Etat, des autres organisations et des parties prenantes. La réponse à ces pressions induit un changement dans la structure de ces institutions : adaptation et influence (Théorie institutionnelle selon Meyer, 1986 ; Dimaggio et Powell, 1983). Cette étude s'inscrit dans une approche institutionnelle d'incitation à la création d'entreprises (Zghal, 2004) et essaye d'évaluer le fonctionnement d'une institution spécialisée dans le financement de la création d'entreprises (BTS).

En revanche, l'évaluation de l'efficacité d'un système d'appui est plus significative quand on se rapproche de son terrain d'intervention (Paturel et Masmoudi, 2005). Ces auteurs ajoutent que l'évaluation de la performance d'une structure de financement devrait d'abord s'appuyer sur l'analyse des outils de sélection des candidats à l'entrée et à l'accès à ses services.

Pour cela, l'étude du fonctionnement de la BTS passe par l'identification des critères de sélection de sa clientèle. L'examen et l'analyse des apports ci-dessus conduisent à définir la problématique de cette étude qui s'interroge sur le fonctionnement de la BTS. La question centrale de la problématique serait la suivante : **quels sont les critères (explicites et implicites) que la BTS avance comme critères d'octroi des crédits aux diplômés de l'enseignement supérieur ?**

La réponse à cette question passe par l'examen de la documentation et des textes juridiques de cette BTS. Ce travail est complété par l'examen de certains dossiers de crédits déposés auprès

de la banque qui permet de juger la pertinence des critères de sélection par rapport aux besoins du projet et de son porteur.

2 Etude de la documentation de la BTS

Le travail procède par une étude documentaire qui permet d'identifier la politique de cette banque et son niveau d'intervention..

2.1 La politique de la BTS

La BTS se définit comme une banque de dépôt "particulière". Elle est soumise aux lois régissant les banques de dépôts, mais son activité sera centrée, au départ, sur les opérations d'octroi de crédits (Note relative à la politique d'intervention de la BTS, 1998). En effet, elle joue un grand rôle dans le financement pour la création de sources de revenus dans divers secteurs d'activité tels que l'agriculture, l'artisanat ou les petits métiers. Dans ce contexte, la BTS est appelée à assumer progressivement les principales missions suivantes (Note relative à la politique d'intervention de la BTS, 1998) :

- Pourvoir aux besoins en micros crédits des activités ne pouvant accéder au crédit bancaire classique,
- Favoriser une dynamique de développement basée sur l'initiative, la créativité, l'auto emploi et la réinsertion par le biais de micro projets individuels crédibles et rentables dans tous les domaines d'activités et sur tout le territoire national,
- Participer à l'harmonisation des différents instruments, lignes et programmes existants destinés au financement de cette catégorie de promoteurs et de projets.

La BTS est appelée à intervenir, dès sa création, à l'échelle de tous les gouvernorats. Sa clientèle est donc importante et diversifiée.

2.2 La clientèle cible de la BTS

La BTS s'adresse à une clientèle spécifique composée principalement de trois catégories (Note relative à la politique d'intervention de la BTS, 1998) :

- Petits entrepreneurs aux moyens limités disposant d'une qualification ou d'un métier.
- Jeunes sortants des établissements d'éducation, d'enseignement ou de formation professionnelle et particulièrement les diplômés de l'enseignement supérieur ayant un esprit d'entreprise et une idée de projet.
- Personnes qualifiées ayant un esprit d'initiative et désirant s'installer pour leur propre compte et particulièrement les personnes ayant perdu leur emploi dans le cadre de la mise à niveau et de restructuration des entreprises.

Les formes d'intervention de la banque sont également spécifiques dans la mesure où elles se basent sur le contact direct, la connaissance du terrain et le service personnalisé avec la clientèle. Ainsi, les concours de la BTS en matière de micro-crédits sont accordés aux personnes physiques répondants à des conditions communes et partagent les mêmes facteurs tels que l'âge (..), l'aptitude technique ou la qualification personnelle (un diplôme), et enfin la situation matérielle qui devrait être faible (Note relative à la politique d'intervention de la BTS, 1998).

Autrement dit, l'objectif de l'Etat vise à élargir l'accès à ce système de crédits non pas aux jeunes diplômés sans emplois mais également à tous ceux qui sont diplômés ou non et salariés ou en chômage désirant exercer un métier indépendant ou une activité libérale à la seule condition que leur formation attestée par un diplôme ou un certificat de qualification professionnelle en soit la base.

La population cible de la présente étude est celle des entrepreneurs financés auprès de la BTS. Seulement, un entretien effectué auprès du directeur régional de la BTS à Sfax confirme que 80% des bénéficiaires des crédits de cette banque qui réussissent sont des diplômés de l'enseignement supérieur. Le rapport du conseil d'administration (2002) indique aussi que les diplômés de l'Université détiennent le taux de remboursement le plus élevé. A ce propos, Merdji, Lasch et Drillon (2004) reconnaissent un lien positif entre le niveau de qualification et de formation de l'entrepreneur et le taux de survie des nouvelles entreprises.

Le traitement différencié de la clientèle par cette banque conduit à une spécification de la catégorie étudiée des entrepreneurs selon le niveau de formation. Il s'agit des diplômés de l'Université.

2.3 La population étudiée : les diplômés de l'enseignement supérieur

La clientèle choisie dans cette étude est formée par ceux qui possèdent une faveur auprès de la BTS. Ce choix est également justifié dans les travaux de certains auteurs dans le domaine de l'entrepreneuriat (Boissin, Castagnos et Deschamps, 2003 ; Bachelet et al, 2004 ; Lasch, Drillon et Merdji, 2004 ; Loup, 2004). Ces auteurs ont choisi d'étudier une population d'entrepreneurs issue des écoles et des Universités telle que les ingénieurs, les jeunes diplômés, les étudiants ou les doctorants. Ces auteurs confirment que les jeunes entrepreneurs, étudiants ou diplômés, disposent de plus de capacités, de connaissances spécifiques ou de croyances typiques pour la création et l'innovation qui peuvent être évalués au niveau de faits observables au cours de leur vie étudiante tels que l'autonomie, le dynamisme, la prise de risque, la prise d'initiative, la volonté et la détermination. Ces entrepreneurs sont prédisposés à

travailler en équipe, à créer, à entretenir un réseau et à s'organiser, comme ils le font d'habitude pendant les années d'étude.

A ce propos, Lasch et al (2004) confirment cette idée et stipulent que la création d'entreprises par les étudiants diplômés des établissements de l'enseignement supérieur présente de nombreux atouts notamment en termes de pérennité et de retombées sur l'économie régionale.

A la vue des raisons citées ci-dessus, la recherche portera sur l'étude d'une catégorie d'entrepreneurs en Tunisie, celle des diplômés de l'enseignement supérieur. Cette catégorie de créateurs partage alors les facteurs d'âge, de vie étudiante et du niveau d'instruction. Le choix de cette population d'entrepreneurs a été conforté par la proposition de Zghal (2004). Cet auteur suggère une contextualisation des facteurs motifs de l'entrepreneuriat selon la démographie, l'expérience professionnelle, ou l'origine socioéconomique. Il s'agit d'appliquer la recherche à des groupes spécifiques d'entrepreneurs.

Ainsi, les entrepreneurs étudiés seront issus de la même région pour neutraliser l'effet du contexte et du milieu sur l'esprit de ces entrepreneurs et sur la décision de la BTS. Notre choix s'est orienté vers la ville de Sfax, connue par sa conjoncture économique favorable et par sa dynamique entrepreneuriale.

L'étude des textes juridiques et de la documentation de la banque permet d'identifier les critères de sélection *explicites* de la BTS c'est-à-dire ceux qui sont clairement annoncés dans la documentation et les textes officialisés de cette banque. Il s'agit de l'**âge** de l'entrepreneur et de sa **formation**. Les critères liés au projet sont le **potentiel** du projet et la **politique de l'Etat**.

Cependant, l'étude documentaire n'est pas suffisante. Pour identifier les pratiques réelles de la banque, il importe d'examiner le mode de financement effectif de la BTS. Il est alors possible de partir des dossiers de crédit déposés auprès de la banque. Pour cela, le travail devrait porter à la fois sur des projets financés par la BTS mais également sur ceux qui ne le sont pas. A ce niveau, l'analyse s'est effectuée sur la base des dossiers de crédits évalués successivement pendant deux années (2005-2006) par la BTS de Sfax.

La comparaison des dossiers acceptés par rapport à ceux qui sont rejetés montre que l'octroi des crédits par la BTS varie selon plusieurs critères qui ne sont pas nécessairement formalisés et annoncés dans la documentation juridique de la BTS. Il s'agit des critères *implicites* qu'il faudrait découvrir à travers l'étude de ces dossiers. Il s'agit du **genre** de l'entrepreneur et de sa **catégorie sociale**. Les critères propres au projet sont la **localisation** et le **secteur** de l'activité.

Cette étape a été complétée par des entretiens effectués auprès de certains entrepreneurs financés par la banque et nécessairement par des entretiens répétitifs avec ses cadres.

Les critères explicatifs de l'octroi des crédits par la BTS sont déterminées par sa stratégie de sélection des projets de création. Il y a ceux qui sont propres à l'entrepreneur tels que son âge, son genre social, sa formation, et sa catégorie sociale. Il y a ceux qui sont liés au projet de l'entrepreneur à savoir le potentiel du projet, la localisation géographique (y compris la politique de l'Etat) et le secteur d'activité.

Par ailleurs, le choix de ces critères devrait être théoriquement justifié. Pour cela, une revue de la littérature est nécessaire pour asseoir les critères de sélection des projets de création de la BTS et positionner le fonctionnement de cette banque par rapport à des institutions de Microfinance dans des contextes différents.

3 Positionnement de la BTS par rapport à des institutions de Microfinance

Les écrits antérieurs qui traitent des critères de sélection des projets de création montrent que les critères adoptés par la BTS sont inspirés des pratiques et des méthodologies d'autres institutions de Microfinance. L'aménagement des critères de sélection des projets de création adoptés par ces institutions dans une grille d'adoption de critères propre à ce travail (figure 1) montre que les critères adoptés par la BTS sont testés et validés dans d'autres contextes (selon la fréquence).

Figure 1. Grille de critères de sélection des projets de création des institutions de Microfinance

Critères Institutions	Critères						
	âge	genre	Formation	Catégorie sociale	Potentiel	Localisation	Secteur
La BTS	*	*	*	*	*	*	*
La Grameen Bank		*		*		*	*
L'ADIE	*	*		*	*	*	*
Enda	*	*		*		*	*
La BCV					*	*	
La SCM			*			*	
B.Cameroun					*	*	
La BDC	*		*		*		

Cette grille permet aussi de positionner la BTS par rapport à d'autres institutions de Microfinance dans des contextes différents (la Société de Cautionnement Mutuel au Maroc, les banques de Cameroun, la Banque Cantonale Vaudoise, Enda dans le Maghreb, ADIE "Association de Droit à l'Initiative Economique" en France, Grameen Bank au Bangladesh, etc.). Cette étape permet de confirmer que les critères de la BTS sont adoptés à la littérature

(Balenghien, 1994 ; Ndjanyou, 2001 ; Danthine, 2002 ; Gailly, 2004 ; Adair, 2005 ; Doghri, 2005 ; Valéau, 2005 ; Yunus, 2003 ; 2006).

Ainsi, l'apport de cette étude consiste dans l'examen des pratiques et des méthodologies réelles de la BTS. Il est intéressant d'avancer à travers ce travail une réflexion visant à déterminer le fonctionnement de cette banque et de mieux intégrer les déterminants de la création d'entreprises dans l'évaluation des projets de création par cette structure. La prise en compte de ces déterminants (critères) peut s'avérer précieuse pour la BTS.

Les critères étudiés dans cette recherche sont confirmés dans les études antérieures portant sur les critères de sélection des projets de création portés par les diplômés de l'enseignement supérieur. D'où, la formulation des hypothèses suivantes :

H1 : *un projet déposé par un jeune entrepreneur a plus de chance d'être financé par la BTS.*

H2 : *un projet déposé par une femme a plus de chance d'être financé par la BTS.*

H3 : *La corrélation positive entre la formation de l'entrepreneur et la nature de l'activité augmente la chance de l'entrepreneur d'être financé par la BTS.*

H4 : *La catégorie sociale de l'entrepreneur jugée défavorisée par le banquier augmente sa chance d'être financé par la BTS.*

H5 : *Le potentiel du projet augmente la chance de l'entrepreneur d'être financé par la BTS.*

H6 : *La création des activités dans des lieux favorisés par la banque augmente la chance de l'entrepreneur d'être financé par la BTS.*

H7 : *Une entreprise créée dans le secteur des services augmente la chance de l'entrepreneur d'être financé par la BTS.*

A ce niveau, l'étude de certains dossiers d'entrepreneurs accompagnés par la BTS met en lumière le fonctionnement de cette structure et amène à ouvrir des investigations sur le rôle de cette banque en tant qu'institution de financement et de promotion de l'entrepreneuriat chez les entrepreneurs, particulièrement les diplômés de l'enseignement supérieur.

4 Etude des dossiers de crédits des diplômés de l'enseignement supérieur

L'étude s'est effectuée sur les dossiers financés et refusés des années 2005 et 2006 par la BTS de Sfax. Les comités d'évaluation et de sélection des projets de création se déroulent mensuellement.

La population étudiée concerne les diplômés de l'enseignement supérieur. La répartition des dossiers de crédit a été effectuée selon le niveau d'étude des entrepreneurs (universitaire ou non universitaire selon la figure 2).

Figure 2. Répartition des dossiers déposés 2005-2006 selon le niveau d'étude

	Dossiers déposés	Dossiers acceptés	Dossiers refusés	Taux d'acceptation
Universitaires	381	247	134	64,82%
Non universitaires	1376	207	1169	15%

On remarque que le nombre de dossiers des universitaires est plus important. En outre, le taux d'acceptation est nettement plus élevé. Ce résultat confirme la faveur octroyée par la BTS aux diplômés de l'enseignement supérieur. Cette faveur n'est pas explicite dans les documents et les textes juridiques de la banque.

L'examen de toute la base de données des dossiers financés (1998-2006) montre que le nombre des diplômés de l'université est de 1370 contre 5913 dossiers appartenant à des non universitaires. Le taux d'acceptation est de 18,80%. Ce résultat justifie que la faveur octroyée aux diplômés de l'enseignement supérieur constitue un principe fondamental dès la création de cette banque.

L'étude des dossiers appartenant uniquement à des diplômés de l'université permet de justifier davantage le choix des critères et leur vérification empirique. La comparaison des dossiers acceptés avec ceux qui sont refusés permet d'identifier les critères de choix des dossiers financés et les motifs de rejet des dossiers refusés (381 dossiers dont 247 ont été acceptés et 134 sont rejetés). Les critères de sélection identifiés dans cette recherche sont propres à l'entrepreneur et d'autres sont liés à son projet. Le premier critère choisi est l'âge de ces entrepreneurs.

4.1 L'âge de l'entrepreneur

D'après l'étude des 247 dossiers financés, on a pu établir la classification suivante :

- 21 à 30 ans : 110 dossiers acceptés, soit 55,55% des dossiers déposés.
- 31 à 40 ans : 124 dossiers acceptés, soit 75,60% des dossiers déposés.
- Plus de 40 ans : 13 dossiers acceptés, soit 68% des dossiers déposés.

On remarque que la population des entrepreneurs diplômés de l'université financée par la BTS est celle qui a un âge limité entre 20 et 40 ans (234 dossiers : 94,73%). La classe la plus pertinente des diplômés de l'université pour la banque est celle qui est plutôt comprise entre 30 et 40 ans. Le nombre des candidats universitaires financés et ayant cet âge représente 50,20% des dossiers acceptés. Ceci montre que cette limite d'âge est favorisée par la banque.

L'étude des dossiers refusés permet d'établir la classification suivante :

- 21 à 30 ans : 88 dossiers refusés.

- 31 à 40 ans : 40 dossiers refusés.
- Plus de 40 ans : 6 dossiers refusés.

Cette classification confirme que la BTS a une préférence des candidats jeunes ayant un âge compris entre 31 et 40 ans. En fait seulement, 40 candidats sont refusés ayant cet âge. En outre, on remarque que la demande des crédits se manifeste surtout par des entrepreneurs ayant l'âge de 20 à 40 ans. Cette population possède un profil entrepreneurial. Celui-ci est recherché par la BTS. Pour la banque, cette catégorie d'entrepreneurs est jeune et déterminée. Elle peut assumer mieux la responsabilité de rembourser un crédit. Cet avis est partagé par Adair (2005). Cet auteur stipule que ce sont les jeunes qui méritent le plus d'être soutenus par ce type d'institutions. En effet, les jeunes sont plus motivés par la création d'un projet personnel. D'autre part, Benarous (2004) a mené une étude et conclut que l'évolution des approbations des crédits entre 1998 et 2002 fait apparaître une tendance de rajeunissement de plus en plus marquée des demandeurs de crédits. L'hypothèse relative à l'âge jeune n'est pas rejetée.

A notre avis, les personnes ayant un âge plus de 40 ans sont probablement engagées dans un travail salarial. Elles ne sont pas intéressées par la création et le développement d'un projet personnel.

4.2 Le genre de l'entrepreneur

La répartition des candidats universitaires financés par la banque selon le sexe figure dans le tableau suivant (fig.3) :

Figure 3. Répartition des universitaires selon le genre

	Dossiers déposés	Candidats acceptés	Candidats refusés	Taux
Hommes	258	151	107	58,50%
Femmes	123	96	27	78,00%
Total	381	247	134	

D'après le tableau ci-dessus, on remarque que la BTS favorise une population féminine des entrepreneurs universitaires (un taux d'acceptation de 78%). En outre, l'examen des dossiers des universitaires acceptés par la banque depuis 1998 jusqu'à 2006 montre que le nombre des projets financés et portés par des femmes s'élève à 245 parmi 928 dossiers. Ceci montre que la banque donne une importance particulière à la femme. En fait, elle considère que la femme assume mieux le remboursement de son crédit. Elle est plus responsable et plus solvable. Cet avis est partagé par Vincent (2005). Cet auteur stipule que les programmes de Microfinance ont montré la sagesse des pauvres et particulièrement les femmes qui sont considérées comme d'excellents bénéficiaires et qui sont parfois meilleurs que les autres emprunteurs (hommes). L'hypothèse relative au genre social est acceptée.

4.3 La formation de l'entrepreneur

L'examen de la base de données relative aux universitaires et aux non universitaires depuis la création de la BTS (1998-2006) fournit un résultat important. En fait, parmi 7283 dossiers financés, 6753 possèdent une carte professionnelle, un certificat d'aptitude professionnelle, un diplôme de formation, un diplôme d'ingénieur ou de médecin, ou une formation technique. Le taux des dossiers acceptés avec une formation dans le domaine de la création (92,72%) montre le rôle du critère de la formation dans le financement des entrepreneurs. La banque semble être catégorique au niveau de ce critère.

En revanche, l'examen de la base de données des dossiers universitaires acceptés (2005-2006) conduit au tableau suivant (fig.4) :

Figure 4 : Répartition des universitaires selon la nature du diplôme

Formation	Qualité du diplôme	Nombre de dossiers
Formation technique = 155	Diplôme d'ingénieurs	16
	Diplôme de médecine	48
	Diplôme post Maîtrise	17
	Diplôme de technicien	34
	Diplôme universitaire + formation	40
Formation académique = 92	Aucune formation	9
	Diplôme de Maîtrise	83
Total	Diplômés de l'université	247

D'après le tableau ci-dessus, on remarque que le nombre des universitaires ayant une formation spécialisée dans le domaine de l'activité créée s'élève à 155 dossiers. Le taux de formation est de 62,75%. Ce taux indique la grande importance accordée par la BTS à la formation de l'entrepreneur même s'il possède une formation académique supérieure. Celle-ci devrait être complétée par une expérience ou une connaissance du domaine de l'activité créée.

Cependant, on remarque aussi que le nombre des candidats universitaires acceptés sans aucune formation supplémentaire est important. Ce résultat revient probablement à l'importance accordée par la BTS au diplôme de l'entrepreneur ainsi qu'à d'autres critères.

En outre, l'examen des dossiers des entrepreneurs universitaires refusés montre que la majeure raison pour laquelle la banque refuse de financer cette catégorie d'entrepreneurs revient à un manque de qualification ou de formation de l'entrepreneur. Le nombre des dossiers refusés faute de qualification est de 39 parmi 134 (30%).

Cette importance octroyée à la formation est partagée par Lasch et al (2004). Ces auteurs reconnaissent un lien positif entre le niveau de qualification et de formation de l'entrepreneur et le taux de survie des nouvelles entreprises. L'hypothèse relative à la formation n'est pas rejetée.

4.4 La catégorie sociale de l'entrepreneur

D'après les discours menés avec certains banquiers, la catégorie sociale peut être évaluée par l'état civil de la personne, son revenu précédent ou celui du père, le niveau de vie de la famille, le lieu d'habitation, le nombre d'enfants en charge ou le nombre de personnes dans la famille ou par une situation antérieure de chômage, etc. En effet, la BTS finance des personnes qui appartiennent à une catégorie sociale défavorisée. Elle a pour vocation l'insertion sociale de ceux qui sont démunis, pauvres ou nécessiteux.

L'examen des dossiers des universitaires acceptés (2005 et 2006) pour financement montre la présence d'un cas social et de deux handicapés. Ce nombre ne peut pas justifier l'adoption de ce critère pour cette catégorie d'entrepreneurs.

On a aussi remarqué que l'état civil de la personne intervient étant donné que le nombre de célibataires (142) est supérieur à celui des mariés (103) avec deux cas de personnes divorcées. La BTS a une légère préférence pour les célibataires. Ce résultat signifie que la BTS ne se préoccupe pas de la situation sociale de sa clientèle.

En outre, l'examen de la base de données des diplômés de l'enseignement supérieur montre que la BTS finance ceux qui ont plutôt une situation sociale positive à savoir une connaissance de la personne, son appartenance familiale et sociale, etc. Autrement dit, la catégorie sociale n'est pas prise en compte quand elle est défavorisée. La BTS (comme toutes les banques) veut être assurée du remboursement du crédit. L'objectif financier prime alors sur celui qui est social.

En revanche, l'examen des dossiers financés depuis la création de cette banque (1998) montre que la banque a seulement financé 443 projets appartenant à des personnes jugées des cas sociaux (dont 13 universitaires, sans compter les projets financés par des associations pour l'amélioration des conditions de vie des familles pauvres). Ceci montre que la banque ne respecte pas sa stratégie sociale d'orientation vers les démunis et les personnes défavorisées, du moins quand il s'agit des diplômés de l'université. L'hypothèse relative à la catégorie sociale est rejetée.

La BTS considère certains critères de l'entrepreneur mais elle ne néglige pas ceux qui sont liés à son projet. Celui-ci constitue pour la banque un repère tangible pour lui octroyer le crédit. Pour cela, la BTS cherche dans le plan d'affaire certains critères du projet. Le premier critère est le potentiel du projet.

4.5 Le potentiel du projet

Ce critère n'est pas facilement repéré par la BTS. Celle-ci considère, comme toute autre banque, que certains projets présentent du potentiel quand ils sont rentables, innovants, appartenant à des nouvelles activités ou à des programmes spéciaux et présentant une offre cherchée par une clientèle locale ou étrangère. Ce critère varie d'une région à autre et d'un banquier à autre. Il est alors plus pertinent de vérifier l'adoption de ce critère à partir des motifs de rejet des dossiers refusés.

L'examen des dossiers refusés montre que la BTS ne finance pas des projets dont la rentabilité ou la capacité de remboursement est faible. Elle ne finance pas aussi des projets qui présentent des unités similaires ou une idée floue du projet. La banque refuse de financer les projets qui ont un coût surestimé ou n'appartiennent pas à des programmes spéciaux. Ces motifs de rejet ont été vérifiés pour toute la base de données consultée (fig.5). Les autres raisons de refus des dossiers de crédit concernent l'entrepreneur et non pas le projet.

Figure 5. Répartition des dossiers universitaires rejetés selon les raisons de rejet

Raisons de rejet	Nombre de projets rejetés
Faible rentabilité ou faible capacité de remboursement	32
Unités similaires	22
Coût surestimé	14
Idée floue	3
Activités n'appartenant pas à un programme spécial	9
Total	80

On remarque que le taux de rejet faute de potentiel de projet est important ($80/134 = 60\%$). Ceci montre la grande importance octroyée par la banque à la qualité du projet. Ce critère informe le banquier sur la capacité de rentabilité et de survie de l'activité créée et sur les chances de remboursement du crédit.

En outre, la consultation des dossiers effectivement financés montre que les projets qui présentent du potentiel sont créés dans les activités suivantes :

- Des cabinets de médecine, de radiologie, de phytothérapie ou de pharmacie : 87 projets.
- Des cabinets ou des bureaux d'étude, de comptabilité, de conseil ou d'ingénierie : 75 projets.
- Des écoles ou des jardins d'enfants : 24 projets.
- Des activités d'informatique : 15 projets.

On remarque que la BTS préfère surtout financer des médecins, des ingénieurs et des comptables. Ces entrepreneurs diplômés préfèrent travailler dans des activités de service et généralement dans le même domaine de leur diplôme d'études. Ceci satisfait les exigences de la banque quant à l'auto emploi. La banque considère que ce type de projets a du potentiel car

il présente les meilleures chances de remboursement. Gailly (2004) précise que la créativité, la formation et les compétences de l'individu constituent des facteurs d'octroi des crédits par les banques qui renseignent sur le potentiel de la personne et par conséquent sur celui de son projet. L'hypothèse relative au potentiel du projet est retenue.

4.6 La localisation de l'activité créée

Ce critère est implicite. La banque n'a pas véritablement formulé dans ses textes et documentation juridiques une préférence pour des régions précises (zones rurales et urbaines). Cependant, les entretiens menés auprès des responsables et des cadres de cette banque renseignent que la création de ce type d'institutions (...de Solidarité) s'inscrit plutôt dans le développement des zones défavorisées et délaissées. Ce critère renseigne alors sur l'importance accordée par la BTS au développement régional.

En revanche, il est remarqué que la demande de financement de projets auprès de la BTS par des diplômés de l'université se manifeste surtout par les habitants au centre de la ville de Sfax (309 dossiers). On remarque aussi que le nombre de dossiers déposés par les universitaires dans les délégations est faible (fig.6).

Figure 6. Répartition des dossiers déposés selon la localisation géographique

Régions	Dossiers déposés	Dossiers acceptés	Dossiers refusés	Taux d'acceptation
Sfax	309	214	95	70%
Aamra	6	4	2	66%
Agareb	6	4	2	66%
Jebeniana	13	8	5	61%
Henchha	5	2	3	40%
Skhira	7	3	4	42,85
Ghraïba	4	1	3	25%

D'après le tableau ci-dessus, le taux d'acceptation des dossiers acceptés dans le centre de la ville (70%) est supérieur à celui dans les délégations prioritaires (53%). Ces dernières sont Aamra, Agareb, Jebeniana, Hencha, Ghraïba et Skhira. Désormais, la localisation de l'activité n'est pas importante pour la BTS. L'intérêt accordé à des régions délaissées et peu développées n'est pas justifié par ce résultat.

Etant donné que les taux sont rapprochés (53,65% et 70%), on a fait recours à la base de données des universitaires depuis la création de la BTS (1998). Cette base qui compte 1371 dossiers acceptés durant les 8 dernières années indique uniquement 158 dossiers financés dans les délégations prioritaires de la ville de Sfax. Le taux d'acceptation est de 11,52%. La BTS ne favorise pas la création d'entreprises dans des régions de développement. Pourtant, la création de nouvelles entreprises dans ces délégations et leur appui par la BTS est avantagée par l'Etat. Le critère de localisation géographique implique la considération d'un autre critère, celui de la politique de la BTS qui devrait être corrélée avec celle de l'Etat.

En fait, la BTS est une banque de l'Etat. Les projets favorisés par cette banque sont ceux qui permettent la mise en œuvre de la politique de l'Etat. Cette politique dépend d'une ville à l'autre. Les projets favorisés dans la ville de Sfax sont ceux qui sont intégrés dans le projet présidentiel de l'agriculture, plus particulièrement à l'île de Kerkenna, le projet de mise à niveau du secteur de la pêche et le programme spécial des délégations prioritaires (Aamra, Agareb, Jebeniana, HENCHA, Ghraïba et Skhira).

Les résultats montrent que le taux d'acceptation des projets localisés dans la ville de Sfax est plus important que celui des délégations prioritaires. De plus, les projets localisés à l'île de Kerkenna sont tous acceptés par la banque.

La stratégie de la banque semble être alignée avec la stratégie globale de l'Etat. La banque est l'outil institutionnel de mise en œuvre et de réalisation des projets et des programmes promus par l'Etat. L'hypothèse relative à la localisation de l'activité n'est pas rejetée.

4.7 Le secteur d'activité

Il est noté dans les textes et les documents juridiques de la BTS que les entrepreneurs peuvent déposer leurs projets dans différentes activités. Les secteurs d'activité peuvent être l'agriculture, l'artisanat, les petits métiers et le service. Cependant, la classification des projets portés par les diplômés universitaires et financés par la BTS de Sfax montre les résultats suivants (fig.7) :

Figure 7. Répartition des dossiers déposés selon le secteur d'activité

	Dossiers déposés	Dossiers acceptés	Dossiers refusés	Taux d'acceptation
Service	263	189	74	72%
Artisanat	11	7	4	64%
Petits métiers	84	45	38	53%
Agriculture	19	6	13	31%

On remarque que la BTS finance plus des activités de service (189 projets). Ce résultat montre une préférence de la banque pour ce secteur (taux d'acceptation est de 72%). Il semble que les jeunes diplômés préfèrent ce secteur car il présente moins de problèmes pour eux ainsi que pour la banque (coût du projet). En fait, ce secteur n'exige pas la fabrication et la commercialisation d'un produit quelconque. Ce critère a été vérifié par Benarous (2004). Cet auteur trouve que la répartition sectorielle des crédits révèle que le secteur des services redresse sa proportion dans les approbations de 34% en 2001 à 41% en 2002 au détriment des deux secteurs de l'artisanat et des petits métiers qui passent respectivement à 5% et 40%. L'auteur ajoute que 22000 nouveaux emplois sont créés dans les secteurs de service.

En revanche, il est aussi remarqué que la plupart des projets rejetés portés par les diplômés de l'Université sont les activités relevant de l'informatique, du conseil et de l'étude, de l'élevage

bovin, de la boulangerie et de la fabrication de la pâtisserie et des biscuits, des cafés et de la restauration. La BTS semble ne pas s'intéresser à ce type d'activités. Ce résultat permet de sensibiliser les diplômés de l'enseignement supérieur aux activités soutenues par cette banque spéciale. L'hypothèse relative au secteur des services n'est pas rejetée.

5 Synthèse

Les résultats ci-dessus montrent que la stratégie d'octroi des crédits de la BTS repose sur des critères explicites et implicites. La BTS favorise plutôt le financement des femmes qui ont un âge compris entre 30 et 40 ans et possédant une formation dans le domaine de la création. Cette population devrait avoir une situation sociale avantageuse. Elle devrait développer un projet rentable et viable dans une localisation favorisée par la banque et appartenant de préférence au secteur des services. Le projet devrait aussi s'aligner avec la politique de l'Etat.

Les résultats de cette analyse descriptive montre que la BTS essaye théoriquement de concilier entre sa mission sociale et financière. Cependant, l'objectif de rentabilité prime sur celui de solidarité. La BTS comme toute autre banque classique se préoccupe du remboursement des crédits octroyés.

Ces résultats permettent de sensibiliser les diplômés de l'enseignement supérieur aux critères d'évaluation de la BTS. Ces résultats conduisent également à fournir aux responsables de la BTS un outil révisé utile à leurs activités. Ceci permet d'avancer les suggestions et les recommandations possibles pour améliorer le fonctionnement de la banque de nature à multiplier la création de projets et surtout à favoriser l'emploi et le développement dans d'autres localisations et secteurs d'activité. En fait, l'ambition de ce travail est d'identifier la combinaison la plus pertinente des critères de sélection à travers la vérification du succès des entreprises financées par la BTS (un travail encours de réalisation).

En revanche, cette analyse présente une limite car elle est descriptive. Ces résultats sont présentés en fonction de chaque critère. Ils peuvent être plus pertinents si l'on arrive à déduire des résultats qui combinent les critères de sélection les plus représentatifs pour la banque pour une identification possible de la catégorie d'entrepreneurs la plus préférée par la BTS.

Par ailleurs, les visites répétitives à la BTS amènent à avancer une réflexion critique sur le fonctionnement de la banque et les personnes chargées d'assurer son fonctionnement. En fait, on a remarqué que les cadres et les personnes qui représentent la seule interface entre l'entrepreneur et la BTS ont un profil et une formation différents.

Références bibliographiques

- **Adair, P. (2005).** "Les micro- entreprises en Tunisie : emploi, financement de l'activité et micro crédit", Séminaire Création d'Entreprises et Emploi des Jeunes diplômés. Ecole Supérieure de Commerce de Sfax et Fondation Konrad Adenauer. Septembre 23 & 24, (17 pages).
- **Albert, P., Fayolle, A. & Marion, S. (1994).** "L'évolution des systèmes d'appui à la création d'entreprises", *Revue Française de Gestion*, N°.101, pp. 100-112.
- **Bachelet, R. & al. (2004).** "Mesurer l'esprit d'entreprendre des élèves ingénieurs", 3ème Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat. Ecole de Management de Lyon, 31 mars/01avril, 18 pages.
- **Balenghien, A. (1994).** " Le problème de financement des petites et micro entreprises et les perspectives institutionnelles actuelles au Maroc", *Réseau "Entrepreneuriat : Financement et Mobilisation de l'Epargne" de l'UREF "Université des Réseaux d'Expression Française"*. Octobre 1994, 17 pages.
- **Benarous, M. (2004).** "La BTS: solidaire pas caritative...", communication dans le cadre du Laboratoire d'Analyse et de Perspective Economique LAPE, faculté de droit et de sciences économiques de Limoges, Décembre, 9 pages.
- **Boissin, J-P. ; Castagnos, J-C. & Deschamps, B. (2003).** "L'intention entrepreneuriale des doctorants", *colloque intent*, Grenoble.
- **DiMaggio, P.J. & Powell.W.W. (1983).** "the iron cage revisited: institutional isomorphism and collective rationality in organisational in fields", *American Sociological Review*, Vol. 48, 147-160.
- **Doghri, (2005).** "La Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises", Séminaire "le Renouveau du rôle de l'Etat et la Cohésion Sociale", ARDES- FES. Mai 03 & 04, (15 pages).
- **Drillon, D.; Lasch, F. & Merdji, M. (2004).** "Itinéraires de jeunes entrepreneurs : regard sur un dispositif d'initiation et d'accompagnement à la création d'entreprise", 3ème Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat. Ecole de Management de Lyon, 31 mars/01avril, 21 pages.
- **Ferraton, C. et Vallat, D. (2004).** "La création d'activité : prise d'autonomie et médiation entre acteurs", dans *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol.75 no.2, pp. 295-317.
- **Gailly, B. (2004).** "Les concours de plan d'affaire comme prédicteurs de réussite entrepreneuriale", *Revue de Gestion 2000*. Mars-Avril, 2004, page 25-37.
- **Guerin, I. (2005).** "Les limites de la Microfinance et le rôle de la recherche". *ADA Dialogue*, n°35, décembre, 2005.
- **Loup, S. (2004).** "Le parcours entrepreneurial d'un artisan d'art : le cas Didier", 3ème Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat. Ecole de Management de Lyon, 31 mars/01avril, 16 pages.
- **Manai, S. & Manai, A. (2005).** "Microfinancement de projets individuels innovants des diplômés de l'Université : l'expérience de la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS)", Colloque International : l'entrepreneuriat : une alternative au paradigme salarial ? Institut Supérieur de Gestion, 11 & 12 mai 2005.
- **Meyer, M. (1986).** "Social environments and organizational accountings", *Accounting Organization and Society*, Vol. 11, pp. 345-356.
- **Mezhoudi, L. (2004).** "Les autres acteurs de la création d'entreprise : comment accompagnent-ils les créateurs ?", Séminaire sur l'entrepreneuriat dans le cadre du projet CMCU. Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis, 29 et 30 avril.
- **Ndjanyou, L. (2001).** "Risque, incertitude et financement bancaire de la PME camerounaise : l'exigence d'une analyse spécifique du risque". un papier communiqué

dans le cadre du *center for economic research on africa* CERAF in school of business Montclair State University, Newjersey. (27 pages).

- **Paturel, R. et Masmoudi, A. (2005).** "Les structures d'appui à la création d'entreprise : réflexion stratégique d'une méthodologie d'évaluation", 4ème congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat. Sénat, Paris, 23-25 novembre, 20 pages.
- **Ranaïvo, N. (2004).** "Capital financier versus capital symbolique : propositions pour modèle de croissance de la firme entrepreneuriale", 3è^{me} congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat. Ecole de Management de Lyon, 31 mars/01avril, 18 pages.
- **Servet, J.M. (2006).** "*Banquiers aux pieds nus*". La Micro- finance, Odile Jacob, septembre 2006.
- **Valéau, P. (2005).** "L'accompagnement des entrepreneurs durant les périodes de doute", IVème congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat, Paris 24-25 novembre 200, 28 pages.
- **Vincent, G. (2005).** "sustainable microentrepreneurship : the roles of microfinance entrepreneurship and sustainability in reducing poverty in developing countries", 10 pages, (accessed 25 Mai 2006).
- **Yunus, M. (2003).** "Expanding micro credit outreach to reach the millennium development goal: some issues for attention". Communication presented in international seminar on attacking poverty with micro credit organized by PKSF in Dhaka, January 8-9.
- **Yunus, M. (2006).** "Grameen bank at a glance". Grameen Communications, Juin.
- **Zghal, R. (2004).** "La recherche en entrepreneuriat : diversité d'approches et questions émergentes", *Entrepreneurship Summer University*, 24/9-1/10. Paris-Dauphine.

Documents administratifs

- Note relative à la politique d'intervention de la BTS "Circulaire de la BTS, 1998".
- **Naiïja, A. (2001).** "La BTS: promouvoir le travail indépendant et la création de micro-entreprises". Finances & développement au Maghreb N° 29-30.
- Rapport du conseil d'administration de la BTS(2002) : conseil d'administration.

Sites visités

- Common wealth lecture, 2003. www.grameen-info.org (accédé au site le 27 juillet 2006).
- Dossier de presse, semaine du crédit du 31 Mars au 7 avril 2005. Association pour le droit à l'initiative économique, 43 pages. www.adie.org (accédé au site le 25 Mai 2006).
- <http://www.enda.sn/eja> : Enda 2001, accédé au site le 19 juillet 2006.
- <http://www.enda.sn/thèmesetaxesstratégiques> : Enda 2001, accédé au site le 19 juillet 2006.
- <http://www.enda.sn/organisation> : Enda 2001, accédé au site le 19 juillet 2006.
- <http://www.enda.sn/développementurbain> : Enda 2001, accédé au site le 19 juillet 2006.
- <http://www.enda.sn/entitésdécentralisées> : Enda 2001, accédé au site le 19 juillet 2006.
- *Method of action of grameen bank*, September, 2002. www.grameen-info.org (Accédé le 27 juillet 2006).
- www.BTS.tn site de la BTS (accédé le 15 Mars 2006).